



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Immigration au Québec 2026-2029 : un mémoire fort présenté par le Comité régional en immigration de l'Abitibi- Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue, le 29 octobre 2025 – Le Comité régional en immigration de l'Abitibi-Témiscamingue a présenté hier soir son mémoire devant la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de la Consultation générale sur la planification de l'immigration au Québec 2026-2029. Ce comité regroupe des acteurs du développement économique, du réseau de l'éducation, du milieu municipal, ainsi que des milieux communautaire et culturel.

Ce mémoire a été soutenu par les cinq Chambres de commerce de la région, Attractivité Abitibi-Témiscamingue, Expérience Québec, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, organisations engagées dans l'accueil, l'intégration, la rétention et la formation des personnes immigrantes sur le territoire.

Trois recommandations structurantes sont mises de l'avant pour faire de l'immigration un levier de développement adapté à notre réalité régionale :

- Territorialiser la planification de l'immigration, en créant un comité régional permanent capable d'ajuster les seuils selon les capacités locales (logement, francisation, services publics, main-d'œuvre).
- Établir des parcours intégrés et prévisibles pour les étudiants internationaux et les travailleurs étrangers déjà établis, afin de faciliter leur transition vers la résidence permanente.
- Adapter les programmes d'immigration aux réalités des régions, en introduisant une flexibilité permettant de mieux répondre aux pénuries structurelles de main-d'œuvre.

« Pour le Comité régional en immigration de l'Abitibi-Témiscamingue, l'immigration ne se résume pas à une solution à la pénurie de main-d'œuvre. Le fait que ce mémoire soit porté conjointement par des acteurs économiques, éducatifs, municipaux et communautaires démontre clairement que l'enjeu va bien au-delà de l'employabilité : il touche notre capacité à bâtir des milieux de vie accueillants, dynamiques et durables. L'immigration est au cœur de notre attractivité, de notre cohésion sociale et de notre avenir régional. » déclarent les représentants du Comité régional en immigration de l'Abitibi-Témiscamingue.

Alors que plus de 6000 postes demeurent vacants en Abitibi-Témiscamingue, le mémoire insiste sur l'urgence d'agir pour maintenir les travailleurs étrangers temporaires en emploi, simplifier la reconnaissance des acquis et adopter une planification réellement ancrée dans les réalités du terrain.

Enfin, le comité rappelle que la capacité d'accueil n'est pas une donnée uniforme : elle doit être définie, mesurée et adaptée par région. L'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue démontre qu'elle a su, et peut encore, accueillir avec succès, pourvu qu'elle dispose des bons outils.

À propos du Comité régional en immigration

Créé à l'hiver 2025, le Comité régional en immigration de l'Abitibi-Témiscamingue est né d'une mobilisation collective face aux récentes restrictions gouvernementales en matière d'immigration. Chapeauté par les cinq Chambres de commerce régionales, il rassemble des acteurs clés du développement socioéconomique (entreprises, municipalités, éducation, emploi, services sociaux, milieux communautaires et culturels). Le comité vise à défendre les intérêts de la région et de ses résidents issus de l'immigration, tout en revendiquant une approche équitable et durable de la régionalisation. Il agit comme porte-voix politique pour préserver l'attractivité, l'accueil et l'enracinement qui font la force de l'Abitibi-Témiscamingue.

– 30 –

Renseignements et entrevues :

Comité régional en immigration de l'Abitibi-Témiscamingue

Sébastien Richard, président
Chambre de commerce de Val-d'Or
Tél. : 819 825-3703